



**ORGANISATION REGIONALE EUROPEENE
DE LA FDI (ORE)
Procès verbal de la session plénière qui s'est tenue les
18 et 19 Avril 2008
à Istanbul en Turquie**

A Accueil des délégués/Ouverture de la séance

Patrick Hescot, président de l'ORE, souhaite la bienvenue à tous ceux qui participent à cette session plénière à Istanbul. Il remercie l'association dentaire turque pour l'organisation parfaite de cette réunion et l'accueil chaleureux d'hier soir. Il est heureux que le président de la FDI soit également présent et prévoit d'adresser quelques mots aux délégués.

Comme de coutume, le président de l'association hôte fera également un discours d'accueil. Celal Yildirim souhaite bienvenue dans son pays à tous les participants. Il se sent très honoré qu'autant de délégués soient venus à Istanbul et de pouvoir accueillir aussi le président de la FDI. Il présente brièvement des faits historiques sur Istanbul.

Il souligne à quel point sont importants le partage des connaissances et la discussion de problèmes communs pour améliorer notre profession. Le capitalisme global qui s'empare du monde entier entraîne également des changements dans le monde dentaire. C'est un problème commun contre lequel il nous faut tous lutter. Il faut discuter des méthodes communes qui peuvent être utilisées contre ces nouvelles tendances. Les décisions prises à l'ORE et à la FDI vont déterminer l'avenir de notre profession. Soit nous serons sous le contrôle des puissances capitalistes et travailleront pour les propriétaires du capital, soit nous resterons des praticiens indépendants.

Burton Conrod, président de la FDI, prend la parole. Il est très heureux de se trouver ici, dans cette merveilleuse ville d'Istanbul. Il remercie l'association nationale organisatrice pour tous ses efforts. Il remercie également l'Organisation Régionale Européenne qui met ses meilleures personnes à la disposition des commissions et comités de la FDI. Ils apportent un très grand soutien à la FDI. Il remarque que l'ORE est une des organisations régionales les plus actives de la FDI et apprécie énormément le travail des groupes de travail. Le président de la FDI fait un rapport sur les différentes activités et priorités de la FDI, qui bien entendu ressemble aux principaux points actuellement en discussion à l'ORE. Il donne en outre des informations sur la façon dont se déroule la recherche pour un nouveau directeur exécutif et sur le déménagement du siège social de la FDI. Il déplore que la conférence prévue au Pérou ait dû être annulée. Enfin, il demande à tous ceux qui auraient des questions sur la FDI de ne pas hésiter à le contacter.

Patrick Hescot pense qu'il est très important que le président de la FDI soit ici et remercie le président de son exposé. L'ORE est partie prenante de la FDI et sert de relais pour que les idées de la FDI soient mieux débattues.

**B Présentation de l'association dentaire turque
"La prestation de soins bucco-dentaire en Turquie"**

Taner Yücel présente aux délégués les services de soins bucco-dentaires en Turquie. Ceux-ci ont commencé en Turquie avec l'ouverture de la faculté dentaire de l'université d'Istanbul il y a cent ans. De



nouvelles facultés ont ouvert dans d'autres universités dans les années soixante-dix, répandant cette formation partout en Turquie. La durée des études en odontologie a été prolongée à cinq ans dans les années soixante. Il donne dans son discours des informations très intéressantes sur tous les aspects de l'odontologie. Sa présentation est fournie en pièce jointe.

C Ordre du jour de la réunion administrative

C.1 Appel/vérification du quorum/nouveaux membres

Philippe Rusca fait l'appel des délégués et des suppléants présents. Il comptabilise 50 délégués, le quorum est largement atteint.

C.2 Validation de l'ordre du jour

Patrick Hescot ajoute le point "C.9 FDI" à la liste et l'ordre du jour est adopté avec cette modification.

C.3 Validation du procès verbal de Dubaï

La modification que Francisco Rodriguez Lozano a demandée par écrit et envoyée par courriel à toutes les associations membres a été prise en compte. Aucun amendement supplémentaire n'étant demandé, le procès verbal est adopté à l'unanimité.

C.4 Rapports du Bureau

4.1 Président/Conseil de la FDI

Patrick Hescot remercie tous les membres de son Bureau pour leur soutien et leur précieux travail. Ils ont tous un rôle majeur à jouer ; ils sont les moteurs des groupes de travail. Bien sûr, tous les groupes ne travaillent pas au même rythme. Ils vont présenter les premiers résultats plus tard. Ils ont tous un objectif à trois ans et il est certain qu'ils auront mener à bien leur travail d'ici là. Il y a un bon esprit d'équipe et une bonne collaboration avec les présidents de groupe.

Le président rappelle qu'il est très important d'avoir une vision commune et qu'elle a besoin d'être défendue. C'est à vous tous d'enrichir le rôle du chirurgien-dentiste en Europe ; c'est notre responsabilité à tous.

4.2 Président-élu

Gerhard Seeberger mentionne brièvement l'adaptation des statuts de l'ORE, qui a été décidée à Moscou et réalisée depuis. La version corrigée est maintenant sur le site de l'ORE.

4.3 Secrétaire général

Philippe Rusca annonce que l'ORE compte l'association dentaire biélorusse comme nouveau membre. Comme tout le monde le sait, il y a eu quelques désistements il y a deux ans. Mais le Bureau reste régulièrement en contact avec eux. Les négociations se poursuivent et il est certain qu'un jour ils reviendront.

Il redemande aux participants de faire connaître au secrétariat tout changement d'adresse électronique et de confirmer la réception des courriels en cliquant sur le message correspondant sur l'écran de l'ordinateur. Il est très important de savoir si nos messages sont arrivés à leurs destinataires.

Il remercie les associations membres d'avoir payé leur cotisation annuelle. Le système actuel fonctionne très bien et permet à toutes les associations membres d'estimer le coût bien à l'avance, puisque nos cotisations sont calculées d'après la liste de la FDI qui est distribuée à l'automne.

Le site internet prend forme petit à petit. Quelques modifications ont été envisagées lors de la réunion du Bureau et nous restons bien sûr toujours ouverts aux critiques et commentaires.



4.4 Membres du Bureau

Bartolomeo Griffa souhaite tout d'abord, au nom de la délégation italienne, remercier les confrères turcs pour l'organisation de cette session.

De gros efforts ont été déployés pour créer l'Équipe dentaire dont nous parlerons plus tard.

Vladimir Sadovski remercie également l'association dentaire turque pour son merveilleux accueil. En tant que chirurgiens-dentistes, nous sommes habitués à soigner les cavités des gens, mais nous devons de plus en plus apprendre à devenir aussi des gestionnaires. La réunion d'aujourd'hui est un bon exemple de véritable réunion professionnelle. Nous remarquons un intérêt croissant pour les affaires de l'ORE, essentiellement de la part des pays de l'Est. Lors de la réunion du Bureau, la question de la nécessité du groupe Élargissement et de son existence ainsi que du groupe Parité a été soulevée. Les missions de ces groupes sont partiellement complétées et partiellement pas. Nous avons besoin de trouver l'essence de ces deux questions et nous serons alors amenés soit à les faire fusionner en un seul groupe soit à donner des objectifs différents à ces groupes. Cette question doit être réglée avant la réunion de Stockholm.

C.5 Pays membres

5.1 Rapports nationaux

Tous les rapports nationaux que nous avons reçus peuvent être lus ou téléchargés depuis notre site. Gerhard Seeberger les commente brièvement. Il y a eu une bonne présentation de la situation en Turquie ce matin. La relation avec les gouvernements et la concurrence qui devient plus dure semblent être des sujets importants. La formation continue est également une question centrale et la migration professionnelle sera elle aussi un élément de réflexion. Certains pays souffrent des aspects négatifs de ces évolutions. Dans la plupart des pays, les systèmes de formation ont été consolidés. La qualité semble également provoquer un grand intérêt. De nombreux sujets mentionnés dans les rapports nationaux seront traités par les groupes de travail.

C.6 Groupe de travail

6.1 Exercice dentaire libéral en Europe

La résolution sur les « Intrusions dans la pratique dentaire » a déjà été présentée à Moscou et à Dubaï et est disponible sur le site. Voicu David mentionne les modifications qui ont été apportées depuis. Sa présentation est en pièce jointe.

Edoarda Cavallé a déjà demandé à Dubaï que soit rempli le questionnaire « financement externe à la profession » distribué par la FDI. Malheureusement, il n'a pas reçu beaucoup de réponses. Il va essayer encore une fois, avec l'aide du secrétariat. Voicu David lui rappelle que questionnaire et résolution sont deux choses différentes. Il ne l'a pas reçu, mais serait heureux d'apporter son aide. Le nombre de chirurgiens-dentistes indépendants en Europe augmente régulièrement et nous devons faire ce que nous pouvons pour défendre notre profession.

Wolfgang Sprekels demande deux modifications mineures à la résolution. Au lieu de « L'exercice dentaire libéral fournit une base solide... » il dirait plutôt « ... L'exercice dentaire libéral fournit la meilleure base à la prise en charge des patients, car il n'est pas fondé sur des motifs commerciaux ». Voicu David est d'accord et la résolution est adoptée à l'unanimité.

« Les droits fondamentaux des chirurgiens-dentistes par rapport aux compagnies d'assurance » sera le prochain sujet du GT.

En se basant sur les lois déjà existantes ou à venir dans les différents pays, on pourra démontrer comment un « grand incendie » pourrait impossible à arrêter pourrait se déclencher. Ernst-Jürgen



Otterbach parle de la façon dont les compagnies d'assurance prennent le dessus sur la profession et du risque que les compagnies d'assurance concluent des contrats sélectifs avec des médecins ou des groupes de personnel médical, ce qui signifierait une sélection tant pour le personnel soignant que pour les patients. Mais nous devons garder fermement à l'esprit ce que nous voulons. Nous voulons établir clairement que le patient reçoit le traitement et que nous concluons un contrat avec lui et non avec la compagnie d'assurance. Nous devons nous battre pour cela.

Patrick Hescot est entièrement d'accord, c'est un sujet très important. Toute personne qui souhaite rejoindre le GT sera la bienvenue.

6.2 Parité au sein de l'ORE

Anna Lella a donné une nouvelle direction à ce groupe de travail. C'est l'analyse de la structure des soins dentaires dans les différents pays. Il est demandé à toutes les associations membres de fournir des informations et de faire des propositions. Il y a également des différences sociales et culturelles entre les différents pays. Concernant les différentes données recueillies par ce groupe de travail, veuillez vous référer à la présentation jointe.

Patrick Hescot remercie et félicite Anna Lella qui poursuit l'excellent travail de Simona Dianiskova.

6.3 Élargissement de l'ORE

Bedros Yavru-Sakuk, qui est originaire d'Istanbul, remercie et félicite la TDA pour l'organisation de cet événement et pour leur centième anniversaire. Il fait référence à son rapport écrit et donne des informations complémentaires. Le groupe Élargissement a travaillé dur et a réussi à motiver les pays d'Europe de l'Est pour qu'ils rejoignent l'ORE. C'était la première phase, maintenant débute la seconde, plus importante, qui consiste à les garder au sein de l'ORE. Le groupe Élargissement donne tout le soutien qu'il peut. Leurs devoirs sont multiples. Il remercie les membres de son groupe et le Bureau pour leur soutien. Il n'y a pas de questions.

6.4 Prévention

Denis Bourgeois présente les résultats d'un questionnaire concernant la promotion d'une journée européenne pour la prévention de la santé bucco-dentaire. 50% des associations membres ont répondu et ce serait bien qu'il y en ait plus. Les résultats intermédiaires montrent que la majorité des associations membres organisent des actions régulières de promotion de la santé bucco-dentaire. Il présente une campagne calendrier réalisée en Lettonie, qui est un bon exemple de campagne peu onéreuse à très fort impact. Nous pourrions envisager quelque chose de similaire pour la journée européenne de prévention de la santé bucco-dentaire. L'obstacle le plus fréquemment mentionné à l'organisation d'une telle journée de prévention est le côté financier.

Dépistage précoce et prévention du cancer buccal – la plupart des associations membres sont disposées à entreprendre des actions dans ce domaine, sur une base régulière. Malheureusement, seuls trois experts ont été désignés à ce jour. Denis Bourgeois insiste vivement pour que de plus gros efforts soient faits sur cette question.

Il présente ensuite un rapport sur les activités du projet EGOHID (European Global Oral Health Indicators Development). De nombreux pays et autres partenaires y participent. Une conférence est prévue à Stockholm le vendredi 26 septembre, avant l'Assemblée générale. Merci à tous les confrères qui participent à ces projets. Les résultats et les projets pour l'avenir seront présentés.

La prévention est la promotion de la santé, plus nous parviendrons à faire prendre conscience par la population de l'importance de la santé bucco-dentaire, plus il nous sera facile de faire reconnaître notre profession dentaire. Patrick Hescot demande à tous ceux qui n'ont pas encore répondu au questionnaire de le faire. Le cancer buccal est un problème médical et fournit une « bonne occasion » d'asseoir la



profession dentaire dans son statut de profession médicale. Nous n'avons jusqu'à présent que trois experts, mais il doit y avoir dans tous les pays des experts capables de contribuer, de communiquer, de collaborer à un programme européen de grande envergure sur le cancer buccal. Le cancer buccal est l'un des sujets typiques qui doit être une de nos priorités. Il y aura une grande conférence en 2009, et nous aimerions que tous les pays européens soient présents, si possible.

Le problème n'est pas de ne pas vouloir désigner d'experts, déclare Wolfgang Sprekels. Mais si nous en désignons (essentiellement des professeurs d'université), ils poseront deux questions : tout d'abord, combien de temps cela me prendra-t-il, quelle sera la fréquence de mes déplacements, et qui va prendre en charge les frais. Nous avons des experts ici et là, mais il y a des limites à nos possibilités, même si notre pays n'est pas particulièrement petit. Nous devons réfléchir au moins à la possibilité pour l'ORE de financer les frais de déplacement. C'est une discussion de principe qui pour le moment n'a pas eu lieu, mais la question doit être clarifiée.

Patrick Hescot pense que les experts n'ont pas toujours besoin de voyager, il existe d'autres moyens de communication. Mais si nous organisons une conférence, nous devons lever des fonds qui couvriront une partie des dépenses. Il est entièrement d'accord sur le financement des déplacements. Il invite encore une fois les associations membres à participer à ces projets. Ce serait bien d'en avoir autant que possible.

6.5 Gestion qualité

Le groupe a discuté de différents sujets tels que la qualité de la structure, des processus et des résultats. Le mieux que nous puissions faire, remarque Gerhard Seeberger, est de fournir des recommandations et des informations.

Pour ce qui est d'établir des directives, ils considèrent unanimement que ce n'est pas une tâche pour l'ORE. La Suisse a un très bon exemple de directives qualité. Mais il a fallu sept ans pour mener à bien ce projet, ainsi que la participation de toutes les universités. Cela est irréalisable à l'ORE. Par ailleurs, les directives qualité comportent certains risques. Si elles sont utilisées librement comme des conseils, alors il n'y a pas de problème, elles peuvent être utiles, mais si elles sont imposées aux chirurgiens-dentistes, nous aurions des ennuis. Il existe d'autres moyens de contrôler la qualité, tels que par exemple une liste d'erreurs, des cercles de qualité, etc. Le groupe souhaite un peu plus de contributions, par voie de questionnaire, qui sera diffusé dans un avenir proche. Ce serait très utile. Il remercie tous les membres de son groupe pour leur soutien.

Peter Engel revient sur la question de la qualité. Ce sujet nous a presque tués ces deux dernières années. Il existe des différences en termes de qualité entre la médecine générale et la médecine dentaire, mais surtout entre l'industrie et la médecine. C'est une question dont l'ORE devrait s'occuper ; non pas par voie de directives, mais en termes de ce que nous pouvons faire. Le contrat entre vous et le patient n'est pas un contrat de travail. On ne peut jamais atteindre les 100 % dans notre métier. Les gens doivent comprendre cela. En ce qui concerne la gestion de la qualité, nous devons établir les limites ; elles ne devraient jamais nous être imposées.

Nermin Yamalik rappelle la responsabilité déontologique. Nous devons faire très attention.

Wolfgang Sprekels s'oppose vivement à ce que l'ORE élabore des directives qui s'appliqueraient à tout le monde. Il n'est pas possible que Bruxelles nous impose quoi que ce soit, et il serait donc paradoxal que l'ORE le fasse. La profession de santé est la prérogative nationale de chaque état membre. Si l'ORE définit maintenant de quelconques normes de qualité, ce serait dangereux.

Gerhard Seeberger ouvre le document "Déclaration sur la douleur" rédigé par Philippe Calfon pour discussion. Ce document vise à positionner la profession dentaire dans le monde médical, ajoute Patrick Hescot. La douleur est un problème très important dans le domaine médical.



Concernant la déclaration, il y a trois modifications : ligne 2 « plus grande » doit être supprimé ; ligne 3 « important » doit être supprimé également, ainsi que, dans le paragraphe qui commence par « L'ORE s'associe à... », la dernière demi-phrase « ...dont la mise en place...recommandée ». Avec ces modifications, la déclaration de l'ORE est adoptée à l'unanimité.

6.6 Formation initiale et formation continue

Alex Mersel fait référence à son document "Essai de recommandations...". Compte tenu des remarques de la délégation allemande sur les directives, il propose de modifier le titre et suggère « Réflexions sur la formation continue en Europe ». Aucun commentaire n'est fait sur ce document. Alex Mersel a pensé qu'il était nécessaire d'aller de l'avant et de passer à des étapes plus pratiques. Il a élaboré un projet de formation continue dont il explique le principe. Il s'agit de fournir un service pour aider les associations dentaires nationales dans leur programme de formation continue, proposé à ceux qui souhaitent réellement travailler avec l'ORE.

Un questionnaire comportant trois questions a été envoyé à 25 pays membres. On voulait savoir quelles sont les disciplines considérées comme les plus importantes, à quel niveau la formation continue est souhaitée, et quel système principal de formation est préféré. 16 pays ont répondu ; tous sont très motivés. Bien qu'il fut facile de répondre aux questions, les souhaits formulés sont aussi différents que les pays qui ont répondu au questionnaire. Alex Mersel est assez content que les pays de l'Est ne soient pas les seuls intéressés par ce projet.

Il pourrait maintenant démarrer comme projet pilote, et Alex Mersel cherche un soutien moral pour cela. Il serait heureux d'avoir le consentement des personnes qui se trouvent ici à Istanbul. Cela lui permettrait de présenter les premiers résultats d'ici deux ans.

Il n'y a aucune obligation de participation, déclare Patrick Hescot, mais pour ceux qui le souhaitent, un concept sera élaboré.

Jiri Pekarek pense, au vu des différentes législations en vigueur dans les pays européens, que l'ORE ne peut pas être le superviseur dans ce domaine, mais doit être leader et conseiller en matière de formation continue. La chambre dentaire tchèque fait sa propre proposition. L'ORE pourrait réaliser une liste des cours et séminaires, et plus particulièrement des cours en ligne proposés dans les pays européens. Cette liste pourrait être disponible sur le site de l'ORE. Chaque ADN devrait avoir la possibilité d'ajouter des formations, avoir le libre choix de cette liste et l'utiliser. Ce serait un système constructif souple et efficace.

Voicu David soutient cette très importante initiative. Tous n'ont pas une vieille tradition de formation continue et ils auront peut-être besoin de conseil.

Il y a un certain nombre de nouveaux pays au sein de l'ORE, ajoute Vladimir Margvelashvili. Il est impossible d'exercer la chirurgie-dentaire sans formation continue, et il soutient donc l'initiative d'Alex Mersel.

Patrick Hescot considère que la proposition de Jiri Pekarek est très intéressante et qu'elle n'est pas en concurrence mais complémentaire au projet d'Alex Mersel. Nous pourrions inclure dans cette liste toutes les conférences et tous les intervenants.

Alex Mersel confirme que personne ne sera obligé à participer à ce projet et qu'il n'est aucunement question de s'ingérer dans les systèmes nationaux. Il est très honoré de l'intérêt exprimé par la chambre dentaire tchèque et espère que peut-être ils se joindront au groupe.

Wolfgang Sprekels remercie Alex Mersel pour son travail et le document concernant la formation continue, mais il s'inquiète du fait que nous faisons quelque chose qui a déjà été fait. Il fait référence à l'ADEE (Association for Dental Education in Europe) qui a établi le profil de qualification des étudiants dentaires et des jeunes diplômés, dans lequel sont stipulés les compétences telles que définies par les



professeurs à travers l'Europe. Ne va-t-il pas y avoir de chevauchement ? En ce qui concerne la formation continue, il remarque qu'un fossé traverse l'Europe. Dans les états membres plus anciens, les chirurgiens-dentistes ne se rencontrent pas à l'université mais lors de programmes de formation continue onéreux. Essentiellement, il pense que nous allons dans la bonne direction et confirme sa volonté d'aider les nouveaux membres de l'ORE.

Le GT va travailler dans deux directions, répond Alex Mersel. La formation continue n'est pas liée à la formation initiale ou au profil du chirurgien-dentiste. Il est seulement prévu de donner son aide pour la formation continue. Il informe qu'on a décidé de démarrer ce programme de formation continue par une étude pilote qui implique cinq pays. Les premiers résultats seront présentés à Stockholm. Enfin, il lance un appel pour que de nouveaux membres se joignent à son groupe.

6.7 Femmes chirurgiens-dentistes

Vesna Barac-Furtinger est heureuse que son groupe s'agrandisse progressivement. Elle présente de nouvelles données : il s'agit d'une comparaison de leurs propres résultats dans les années 2006-2008. Elle fait référence à des données démographiques et remarque que dans quelques années, il y aura plus de 50 % de femmes en odontologie. Les décideurs dans ce domaine d'activité restent des hommes. Les femmes votent, mais n'élisent apparemment pas d'autres femmes. Par ailleurs, elle identifie des problèmes spécifiquement liés aux femmes concernant la formation post-doctorale. Il pourrait par exemple être résolu par le nombre croissant de formations en ligne, d'autant que l'accès aux services internet semblent possible dans la plupart des pays. Sa présentation est en pièce jointe.

Elle remercie les membres de son groupe ainsi que tous ceux qui ont contribué à la collecte de ces données.

6.8 L'équipe dentaire

L'équipe dentaire a eu sa toute première réunion ici à Istanbul. Bartolomeo Griffa aimerait qu'un plus grand nombre de personnes se joignent à son GT. Le secrétariat attend de nouveaux noms pour la liste. Les fondations des travaux futurs sont posées. Lui-même suivra le travail du groupe au nom du Bureau et sera l'agent de liaison. Edoardo Cavallé a accepté d'être le nouveau président et Stefaan Hanson, le vice-président.

Nous nous sommes penchés sur deux points fondamentaux, explique Edoardo Cavallé. Le premier concerne le contenu de la séance scientifique de demain, le second, la situation des différentes personnes qui composent l'équipe dentaire. Au CED, cela a déjà été évalué sur la base du manuel de l'UE. Nous essayons de déterminer quelles sont les caractéristiques spécifiques de chaque situation. Nous avons besoin d'établir une vision claire des différents rôles de l'équipe ; comment nous pouvons nous organiser au mieux. Cela prendra beaucoup de temps.

Patrick Hescot pense que le GT a présenté un programme très intéressant et attend avec impatience le premier rapport à Stockholm.

Wolfgang Sprekels est quelque peu inquiet de la direction que pourrait prendre le travail de ce groupe. Il est un ardent défenseur du rôle du chirurgien-dentiste en tant que seul responsable de ce qui est fait dans la bouche du patient. Les prothésistes ne devraient pas traiter les problèmes dentaires du patient. Les personnes qui travaillent dans la prévention peuvent assister le praticien, mais ne peuvent s'installer en tant que chirurgien-dentiste. Cela est vrai pour les hygiénistes dentaires et pour les prothésistes. On tente actuellement de changer cette situation en Europe. Le nouveau Processus de Bologne contribue même à cette tendance. Nous devons faire face à des personnes telles que les prothésistes et les hygiénistes dentaires qui essaient de prendre une part du gâteau. Nous savons qu'il existe des pays dans lesquels il n'y a pas suffisamment de chirurgiens-dentistes, mais ce serait comme une compagnie aérienne qui permet aux hôtes de l'air de piloter parce que les pilotes font défaut. Il veut que le GT travaille sur une résolution qui stipulerait que la bouche du patient où se trouvent les dents relève de la seule responsabilité du chirurgien-dentiste.



Edoardo Cavallé est conscient du problème. Ce que nous voulons faire est de donner aux patients la garantie que le professionnel qui s'occupe d'eux a la meilleure formation possible. Nous devons y parvenir car notre profession en dépend.

Jiri Pekarek invite tous les délégués à participer à l'atelier international organisé sur le thème controversé « hygiénistes dentaires/thérapeutes dentaires oui ou non ».

Patrick Hescot résume la discussion en soulignant que ce groupe de travail doit répondre à des attentes importantes. Edoardo Cavallé promet d'avoir des premiers résultats à présenter à Stockholm.

6.9 Validation des rapports des groupes de travail/thème de l'année 2009

Les rapports des groupes de travail sont approuvés, le président est très fier de leur travail et remercie l'assemblée générale pour cette approbation. A Moscou chacun s'était engagé sur un calendrier de travail et aujourd'hui tout le monde peut constater que l'ORE a retrouvé sa voie.

Le Bureau propose le thème suivant pour l'année 2009 : « Le rôle du fluor dans la prévention dentaire est important ». Il n'y a aucune objection, et Denis Bourgeois prend la responsabilité d'organiser une séance scientifique sur le sujet.

C.7 Congrès paneuropéen

Patrick Hescot regrette qu'il n'y ait pas eu assez de temps pour discuter du sujet à Dubaï, et c'est pourquoi il a été placé à l'ordre du jour de cette session.

Nos amis de l'association dentaire turque organisent leur congrès à Istanbul en juillet et célébreront leur centième anniversaire. C'est dans ce contexte que se déroulera le Congrès paneuropéen. Le président déclare clairement que l'ORE ne fait que « chapeauter » l'événement. Il n'est absolument pas question que l'ORE organise ce congrès ; ce dernier sera organisé indépendamment de l'ORE.

Juan Antonio Lopez Calvo exprime l'inquiétude de la délégation espagnole à ce sujet. Il déclare qu'ils sont favorables à ces congrès, qui devraient, si possible, être associés aux sessions plénières de l'ORE. L'ORE devrait organiser ces congrès avec le soutien de l'association locale et les profits devraient aller directement à l'ORE et non pas à une entité intermédiaire ou une autre organisation.

Jiri Pekarek aimerait savoir quel intérêt y trouve l'ORE et s'il existe des règles pour l'utilisation de notre nom. L'ORE ne donne que son soutien, répond Patrick Hescot. Nous ne donnons pas notre nom à des entreprises privées. L'organisateur doit être une organisation nationale membre de l'ORE.

Burton Conrod explique que la FDI a récemment reçu plusieurs appels de certains de ses partenaires industriels demandant si elle organisait en fait deux congrès mondiaux cette année. Ils étaient un peu troublés par la dénomination Congrès paneuropéen et ORE, parce que là où il y a l'ORE il y a la FDI. Mais il leur a donné la même explication que celle que vient de donner Patrick Hescot à l'instant. Une partie du problème que pose le nom « paneuropéen » est qu'il donne l'idée d'un événement d'une envergure énorme, sur un pied d'égalité avec le congrès dentaire mondial annuel. À la FDI, ils avaient pour idée que nous devrions organiser des réunions plus régionales en partenariat avec la FDI et peut-être avec l'organisation régionale. Il revient tout juste de Singapour où il était à la réunion de l'IDM qui se tient tous les trois ans. Il n'y a aucune réunion administrative mais une belle exposition et un programme scientifique. Ce pourrait être une idée à l'avenir d'organiser une réunion régionale régulière entre l'ORE et la FDI. La FDI soutient le travail de l'ORE, mais ne veut pas de confusion concernant le Congrès paneuropéen.

Stefaan Hanson suggère que la session plénière de l'ORE demande à l'exécutif de l'ORE de préparer pour la prochaine plénière un document sur la possible organisation d'un congrès paneuropéen à partir de 2009.

L'idée d'un CDPE est excellente en elle-même, remarque Peter Engel, qui craint néanmoins que l'industrie ne suive pas tous les congrès puisqu'ils voyagent d'un pays à un autre. Nous devons réfléchir sérieusement à la façon de faire de ce congrès un succès. Par ailleurs, les implications financières



doivent être discutées en profondeur. Et si l'ORE en prend la tête, il faut qu'il y ait « un petit reste » pour l'ORE.

Vladimir Margvelashvili est d'accord sur le fait que l'idée d'un congrès paneuropéen est merveilleuse. Cela permettrait à un nombre de chirurgiens-dentistes européens bien plus important qu'il n'est possible aujourd'hui d'accéder à la formation continue. L'idée devrait recevoir tout notre soutien.

Patrick Hescot résume les interventions. Il promet que le Bureau travaillera sur ces idées et reviendra à Stockholm avec des idées et des propositions.

C.8 Finances

8.1 Apurement des comptes 2007

Philippe Rusca fait quelques commentaires sur les chiffres qui ont été publiés sur le site internet. Les comptes sont plus ou moins en accord avec le budget. La plénière de printemps représente la plus grosse part de nos dépenses. Cela est inévitable et nous essayons de tout gérer au mieux. En termes de revenus, nous répondons bien au budget. Il y a un bénéfice de 10 662 €. Ce n'est pas l'objectif de l'association que d'engendrer de gros bénéfices, mais nous souhaitons faire des réserves qui équivaldraient à peu près au budget d'une année, ce qu'il est tout à fait normal de faire.

Compte de résultats - La somme forfaitaire allouée au président et aux membres du Bureau est bien en deçà des dépenses effectives. Merci aux associations nationales des membres du Bureau qui couvrent très largement leurs frais et aident ainsi l'ORE à maintenir des dépenses peu élevées dans ce domaine. Solde – nous disposons maintenant d'une somme d'environ 55 000 €. Le trésorier est très fier de ce chiffre parce que lorsque nous avons commencé il y a 4 ans, les comptes étaient quasiment nuls. Nous avons maintenant une situation très équilibrée.

Les comptes 2007 sont approuvés à l'unanimité. Patrick Hescot confirme que dès que la situation financière sera sûre, nous pourrons apporter un soutien financier à certains projets bien définis.

8.2 Cotisations impayées

Il n'y a que 500 € d'impayés. Philippe Rusca est certain qu'il pourra régler cette situation dans un avenir proche.

8.3 Budget 2008

Le trésorier présente le budget 2008. Les chiffres sont quasiment identiques à ceux de l'année précédente. L'augmentation des revenus (générés par les cotisations annuelles des membres) résulte des variations de PNB et du nombre plus important de chirurgiens-dentistes. Ces chiffres sont en accord avec ceux de la FDI.

Le budget 2008 est approuvé à l'unanimité.

Wolfgang Sprekels félicite Philippe Rusca pour ces chiffres excellents. Il explique que les revenus des personnels médicaux, et particulièrement des chirurgiens-dentistes, ne semblent pas avoir augmenté ces dernières années, tandis qu'au contraire, les devoirs se multiplient progressivement. Le fossé par rapport aux autres professions s'élargit. L'Allemagne finance environ 25 % des revenus de l'ORE, ce qui est beaucoup. De façon générale, il pense qu'il ne sera pas possible d'associer éternellement les cotisations des membres avec le PNB. Wolfgang Sprekels ne veut pas que cette remarque soit prise comme une critique mais plutôt comme une information et comme l'expression d'une inquiétude.

Philippe Rusca comprend parfaitement sa position. Il est bien sûr très reconnaissant de l'énorme contribution de l'Allemagne. Cependant, la cotisation allemande n'a connu aucune augmentation depuis 4 ans. Il souligne les cotisations minimales et maximales qui ont été décidées et sont restées inchangées. Toutefois, si la FDI venait à modifier son mode de calcul, l'ORE suivrait très certainement.



C.9 Prochaines réunions/FDI

9.1 Session plénière 2008, Stockholm

La date exacte n'est pas encore fixée, mais sera communiquée aussitôt que possible.

9.2 Session plénière 2009

Il a déjà été décidé l'année dernière qu'elle se déroulera à Rome ; elle aura lieu les 17 et 18 avril 2009. Bartolomeo Griffa présente une courte vidéo sur la ville de Rome. La présentation a été réalisée par l'ANDI, mais l'événement sera bien entendu organisé par la délégation italienne, c'est-à-dire par les représentants des deux associations.

Gerhard Seeberger a écouté attentivement les critiques et les souhaits des participants. Il assure que le prix de l'hébergement sera accessible à tous. L'hôtel qu'ils ont choisi se trouve au centre de Rome et tous les lieux intéressants sont accessibles à pied. Nous vous attendons tous à Rome.

9.3 Session plénière 2010

Les candidatures pour l'organisation de la session plénière 2010 seront soumises avant janvier 2009 et le vote aura lieu lors de la session plénière de Rome. Un « appel à candidature » accompagné du « règlement » sera diffusé par le secrétariat.

FDI – il y aura comme d'habitude des élections lors de l'assemblée générale de la FDI à Stockholm. Les informations ont déjà été diffusées par la FDI. Patrick Hescot donne la parole aux candidats présents pour qu'ils puissent faire une courte annonce.

Peter Engel se présente pour ré-élection au Conseil de la FDI. Alex Mersel se présente également au Conseil. Ils se présentent. Concernant le discours d'Alex Mersel, Alex Mahinson déclare qu'il n'est pas très sûr du rôle de l'ORE dans ce domaine. C'est l'association nationale qui doit choisir, présenter et soutenir un candidat, et non pas l'ORE. Patrick Hescot explique que personne n'a dit que l'ORE choisissait des candidats ; nous leur donnons simplement l'occasion de se présenter. Wolfgang Sprekels souhaite éviter toute discussion prolongée lors de l'assemblée générale et aimerait que la situation soit clarifiée auparavant. Le président de l'ORE souligne encore une fois que tout est très clair : l'ORE ne propose pas. Le Bureau de l'ORE serait bien entendu heureux qu'un grand nombre de nos membres soient élus. Mais l'association membre doit proposer et soutenir ses candidats.

Taner Yücel présente sa candidature pour le comité scientifique tandis que Denis Bourgeois et Paolo Melo se présentent au Comité du développement dentaire mondial et de promotion de la santé

C.10 Questions diverses

D Clôture de la séance

Patrick Hescot ajourne la réunion. Il rappelle à tout le monde d'assister à la séance scientifique du lendemain.

Celal Yildirim parle du Congrès paneuropéen qui se déroulera en Turquie. Afin d'éviter tout malentendu, il explique que la seule raison pour laquelle la TDA a accepté d'organiser ce congrès est qu'il est organisé avec la permission de l'ORE. Nous n'avons jamais considéré cela comme une alternative au congrès de la FDI. Il souligne que ce ne serait pas approprié pour eux d'organiser un tel événement au



European Regional Organisation of
the Fédération dentaire internationale



travers d'une entité commerciale. Si une telle organisation doit se faire, c'est l'ORE qui doit s'en charger. Istanbul a été choisie comme capitale culturelle par l'UE et nous espérons que vous apprécierez votre séjour.

Enfin, le président remercie l'association dentaire turque pour son hospitalité et pour tous leurs efforts à faire de cette session plénière un succès. Il remercie également les interprètes pour leur patience et pour leur précieux travail.

Dr Patrick Hescot
Président

Monika Lang
Compte-rendu